

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	22 (1934)
Heft:	434
Artikel:	L'apprentissage ménager dans le canton de Vaud
Autor:	Bonard, S.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-261632

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURL, Crête de Pregny
ADMINISTRATION
 Mme Marie MICOLZ, 14, rue Micheli-du-Crest
 Compte de Chèques postaux I. 943
 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel
 des publications de l'Alliance nationale
 de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.— La ligne ou son espace :
 ÉTRANGER. 8.— 40 centimes
 Le numéro... 0.25 Réductions p. annonces répétées
 Les abonnements partant du 1^{er} janvier, à partir de juillet, il est
 délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
 l'année en cours.

ANNONCES

La vérité est plus forte
 que ses adversaires, car
 elle les soumet, et plus
 forte que ses défenseurs,
 car elle s'en passe.

Alex. VINET

Lire en 2^{me} page:

Vers le suffrage féminin dans le canton d'Appenzell.

Le droit au travail des femmes.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

L. D.B.: Les femmes et la Société des Nations. Coopération intellectuelle.

Jeanne NICOLET: Une femme suisse chef d'orchestre

V. DELACHAUX: Les effets du chômage sur les enfants et les adolescents.

M. S.: Le Congrès international de morale sociale.

Nouvelles de diverses Sociétés.

En feuilleton:

Quelques livres de femmes. — Générés dans la presse. — Publications reçues.

Congrès et Conférences de l'été

I. Le XVI^e Cours de Vacances suffragiste

(Brunnen, 16-21 juillet 1934.)

« Elles sont meilleures que ne l'est leur réputation ! » telle fut la réflexion de quelques jeunes employées de l'hôtel Métropole, à Brunnen, où les suffragistes étaient descendues, en juillet dernier, lors de leur XVI^e Cours de vacances. Et ce fut certainement aussi l'avantage des habitantes d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald qui vivaient écoutant nos chefs défendre l'idée de la participation des femmes à l'administration publique.

Ce cours eut lieu par un temps merveilleux, dans le cadre incomparable du lac des Quatre-Cantons et dans l'atmosphère habituelle de cordialité et de compréhension mutuelle. Brunnen, point de jonction des routes de Lucerne et de Zurich allant sur le Gothard, était à ce moment bordonnant de touristes, qui, à pied, à bicyclette, à moto, en car ou en auto, sortaient de l'Axenstrasse ou s'y engouffraient.

Troupe diligente, maîtres et élèves se rendaient chaque matin jusqu'à la maison de paroisse, très gracieusement mise à leur disposition. Une salle spacieuse, aux parois de sapin bruni artistement travaillé, aux hautes fenêtres ouvertes sur le soleil et le ciel bleu, sur la verdure et la tranquillité d'un verger tout proche, offrait l'oasis rêvée pour écouter leçons et conférences. Le pro-

gramme comprenait un choix judicieux de conférences, propre à intéresser à la fois les femmes de Brunnen, de la Suisse, et du monde entier.

Celles de la campagne et celles qui aimeraient y vivre eurent beaucoup de plaisir à entendre Mme Brühlmann, de Lohn (près de Schaffhouse), parler des Associations de paysannes. Tant que la culture du sol et l'industrie domestique suffisent aux besoins d'activité et de subsistance de la famille paysanne, les femmes durent surtout faire preuve d'aptitudes industrielles, mais les nouvelles conditions agricoles et économiques les obligent à développer leurs facultés commerciales et à se grouper en association. C'est ainsi que le groupement de Schaffhouse, représenté par Mme Brühlmann, compte déjà 670 membres. Il a ouvert son propre marché. Les paysannes sont habituées à n'y offrir que des produits du pays, frais et bien présentés. Elles cherchent à développer la culture du fruit de table, l'aviculture; elles organisent des cours agricoles et ménagers, publient un journal professionnel, encouragent le port d'un costume de travail pratique et séyant, et se préparent à édifier une « Landhaus ». Elles ont à cœur de gagner la confiance des citadines, d'établir la solidarité entre la ville et la campagne, et se déclarent fermement attachées à la démocratie suisse.

Le problème toujours si pénible à évoquer de la traite des femmes fut exposé au point de vue international par Mme A. Kurz (Neuchâtel), présidente de l'Union Internationale des Amies de la Jeune Fille. L'abolition des maisons de tolérance, l'emploi plus étendu de femmes fonctionnaires qualifiées dans les services de protection, les efforts réunis des autorités, des missions et organisations privées pour venir au secours des victimes, une coopération des pays intéressés qui permette d'appliquer des mesures coordonnées à la fois dans les lieux d'origine et dans les lieux de destination de la traite, sont quelques-uns des moyens préconisés pour enrayer ce trafic de femmes et d'enfants, fléau qui n'est pas un conte, puisque deux enquêtes effectuées par des Commissions de la Société des Nations ont révélé que des centaines de femmes et de jeunes filles sont transportées chaque année d'Europe en Afrique du Nord, en Amérique du Centre et du Sud, et qu'en Orient ces victimes se chiffrent par milliers. Nous, femmes, pouvons et devons agir en soutenant moralement et financièrement les Associations qui luttent contre l'immoralité.

(La suite en 2^{me} page.)

M. K.

L'apprentissage ménager dans le canton de Vaud

Le projet de loi sur la formation professionnelle, qui vient d'être élaboré par le Département vaudois de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce et qui sera discuté par le Grand Conseil, corrige l'erreur commise par la loi fédérale, laquelle a négligé le travail ménager, et reprend à son compte la Commission d'apprentissage ménager créée en 1922 par l'Union des femmes de Lausanne et que patronne aujourd'hui le Secrétariat vaudois de l'Enfance. Par cette consécration officielle, l'apprentissage ménager tel que l'on créé dans le canton Vaud quelques femmes de cœur, préoccupées de l'avenir de la famille, va prendre un essor réjouissant. Sept jeunes filles ont terminé leur apprentissage en 1932 et treize en 1933. Le passage de cette activité privée à l'officialité aura ce grand avantage de donner un sceau au certificat d'apprentissage et d'apporter des garanties en cas de rupture abusive du contrat.

La surveillance de cet apprentissage sera confiée à une ou à des Commissions d'apprentissage du service de maison nommées par le Conseil d'Etat. L'apprentissage sera d'une durée d'un an et l'apprentie devra avoir au moins 16 ans révolus dans l'année où débute l'apprentissage. L'apprentissage, sauf des cas exceptionnels, ne pourra se faire chez les parents de la jeune fille. Le contrat spécifie les obligations de l'apprentie et de la maîtresse de maison, le programme d'apprentissage, la durée du travail, des congés, les prestations réciproques. Le contrat ne sera signé qu'après un mois d'essais, au cours duquel les parties pourront se séparer moyennant un délai d'avertissement de trois jours. L'apprentie, outre le logement et l'entretien, recevra un salaire mensuel.

Le travail ne devra pas commencer avant 6 heures en été, 7 heures en hiver, ni finir après 20 heures et été et 21 heures en hiver. La garde des enfants la nuit ne pourra être demandée à une apprentie de moins de 18 ans; l'apprentie aura droit à un dimanche après-midi de libre sur deux, devra pouvoir se rendre tous les quinze jours à un service religieux, aura un après-midi par semaine de congé. Elle sera assurée contre les accidents et la maladie, l'assurance-accidents profession-



Cliché Mouvement Féministe

Mme E. CUCHEAL-BALBRET

Le poète genevois bien connu, l'auteur des *Fuseaux d'Ivoire*, de *La Flamme sous la cendre*, du *Collier d'étoiles*, de *Heureux qui voit les dieux* et enfin du *Message de la Cité*, dont le gouvernement français vient de consacrer le beau talent en lui remettant la Légion d'honneur. Nous sommes d'autant plus heureuses de lui adresser ici nos félicitations que Mme Cuchet-Albaret est non seulement une féministe convaincue, mais encore membre du Comité de notre journal.

nels étant à la charge de la maîtresse de maison; cette dernière exercera sur l'apprentie une surveillance maternelle, lui fournira un logement salubre, un lit pour elle seule, une nourriture saine et suffisante, lui accordera les soins médicaux pendant 14 jours au moins.

L'apprentissage se terminera par un examen obligatoire organisé, sous le contrôle du Département, par la Commission d'apprentissage du service de maison.

L'apprentissage pourra être remplacé par un stage dans une école professionnelle ayant spécialement pour but la formation du personnel de maison.

Ce même projet de loi prévoit l'orientation professionnelle assurée par des offices com-



d'Oxford et de Cambridge de véritables joyaux.

Je ne peux pas dire que j'aie beaucoup apprécié le choix qu'a fait Mme Marion Gilbert des mois de vacances pour visiter des ruches privées de leurs abeilles... un collège ne se compose pas uniquement de murs, de salles, où chacun de vos pas éveille l'écho familial des lieux déserts, et d'une aimable personne qui vous pilote. Suivons-la cependant à Girton le premier collège féminin d'Angleterre. C'est à Cambridge, un aimable composé de bâtiments de briques roses tout inscrits de plantes grimpantes, qui abrite 189 étudiantes et s'enorgueillit d'une étrange « mascotte », la momie dans son sarcophage vifé d'une Egyptienne, Anastasia Grammatica, premier professeur connu.

Newnham College s'abrite derrière la fameuse grille de bronze, entrée dans l'histoire du féminisme le 19 juin 1920, quand les étudiants masculins la secouèrent et la martelèrent pour protester contre la décision de l'Université d'admettre les femmes sur le même pied (ou presque) que les hommes. Alors qu'une femme ne doit pénétrer sous aucun prétexte dans les grands collèges masculins, Newnham se fait accueillant: salles de réunion, de thé, de danse et invitations masculines permises. La bibliothèque est ici des plus belles qui soient avec des salles d'études sur chaque spécialité attenantes à la cité des livres.

Entre les deux collèges existe une intense rivalité sportive: tournois acharnés de tennis, hockey, lacrosse (sorte de jeu de paume),

etc., et chaque collège possède son bateau. Les cuisines sont de véritables laboratoires: il y a trois cents personnes à nourrir à Newnham ! Les jardins sont très beaux: pièces d'eau encadrées de cyprès, profusion de fleurs; beauté et confort semblent être le mot d'ordre de ces demeures studieuses.

A Reading (Berkshire), voici l'Université agricole de Saint Andrew's Hall, avec ses cent vingt-six étudiantes en robe de toile bleu-lin, recouverte d'un grand tablier blanc à bavette et coiffées d'un bonnet; en cet uniforme opèrent celles qui seront laitières et filles de ferme — de toutes les Agricoles, ce sont les plus demandées, leurs études finies, et elles gagnent alors 30 shillings par semaine, logées et nourries, — les fabricantes de fromages, les agricultrices cantonnées dans la ferme de l'Université, les horticultrices, etc. Des étudiantes se spécialisent dans la culture des roses — une ferme de roses rapporte bien paraît-il — ou dans l'aviculture. Il y a aussi des « Tomatinas », des « Raisinières » et des « Concombristes », bref de tout.

De Cambridge et Reading, passons à Oxford, « la plus belle cité du monde » comme dit Keats. Voici les grands collèges féminins, Saint Hugh's College, gai et clair, où professa Miss Jourdain, la première femme nommée, en 1883, examinatrice *viva voce* à Oxford. L'Association pour l'éducation des femmes, fondée dans cette ville même, en 1878, accomplit un travail énorme en faveur de l'éducation universitaire féminine. Sa grande victoire fut le vote de ce Statute on degree qui permettait enfin aux femmes qui

y siégeaient déjà de voter dans l'Université, et les leaders du mouvement en tirèrent parti aux élections suivantes en envoyant par un vote des « Combined Universities » Miss Rathbone, « graduate » de Sommerville, siéger à la Chambre des Communes.

Sainte-Hilda, le plus jeune collège d'Oxford (1893), Lady Margaret Hall et Somerville (1878), dans d'anciens et somptueux jardins, sont des institutions à peu près semblables; mêmes programmes, mêmes études, et toujours les compétitions sportives sur la terre et sur l'eau. Mme Marion Gilbert a demandé ce qu'était la journée d'une étudiante d'Oxford. Travail le matin avant le déjeuner de 9 heures; puis à 10 heures un cours; l'étudiante monte ensuite dans sa chambre pour mettre ses notes en ordre; vers midi et demi tennis, et lunch à 1 h. 15. Après ce repas, on se repose jusqu'à 3 heures, où l'on fait de la musique, ou l'on flâne au jardin, sur l'herbe ou sur un banc. A 3 h. 30, conférence; à 4 h. 40, le joyeux thé anglais et la pommeade ou la randonnée en auto, puis entraînement sur la rivière. A 8 heures, le dîner, et à 10 heures couvre-feu. Parfois, des recherches dans la vénérable bibliothèque Bodléienne. Mme Marion Gilbert, habituée aux façons de vivre des étudiantes du Quartier latin, qui ne comportent pas de sport, mais beaucoup plus de cours et un confort généralement réduit, semble avoir éprouvé quelque échecissement à l'ouïe d'un programme de journée aussi peu studieux.

Les études complètes, en trois ans, coûtent à Girton 467 livres, à Sainte-Hilda's 476

¹ MARION GILBERT: *En Angleterre, collèges et clubs féminins*. Chez Fasquelle. 12 f. fr., illustré.

munaux ou régionaux dirigés, dans la règle, par un instituteur ou une institutrice ou par toute autre personne reconnue capable.

Ces prescriptions répondent à des vœux souvent exprimés par les organisations féminines; nous les saluons avec satisfaction en espérant que le Grand Conseil vaudois suivra dans cette voie M. le Conseiller d'Etat F. Porchet, qui doit être remercié de l'accueil bienveillant qu'il a fait aux revendications féminines, et d'avoir pris l'avavis de la Commission d'apprentissage ménager. Nous regrettons seulement une fois de plus et toujours en vain, que des hommes seuls soient appelés à se prononcer sur des questions importantes concernant les deux sexes.

S. BONARD.

Vers le suffrage féminin ecclésiastique dans le canton d'Appenzell

Le Synode des Rhodes-Extérieures, nous apprend notre confrère le Schweiß, *Frauenblatt*, a décidé, dans son Assemblée générale ordinaire du 9 juin dernier, par 38 voix contre 5 et 9 abstentions, de soumettre l'année prochaine au vote de l'Assemblée des paroisses du canton un nouvel article constitutionnel, d'après lequel les paroisses seraient libres d'introduire le droit de vote et d'éligibilité pour les femmes en matière ecclésiastique, soit complet, soit restreint.

A tout petits, petits pas de trotte-menu, l'idée chemine...

Le XVI^e Cours de Vacances suffragiste

(Suite de la 1^e page.)

Mme Agnes von Segesser (Lucerne), présidente du Club *Hrotsvit*, fit vivre, dans une page d'histoire locale, les temps tragiques de l'invasion française en 1799. Walburga Mohr (1747-1828), la célèbre «Mère du Muotatal», était alors supérieure d'un couvent qui servait de quartier général tantôt aux Français, tantôt aux Russes et aux Autrichiens. Blessées et malades y affluaient. Alors que les habitants de la vallée avaient fui, Walburga Mohr resta courageusement à son poste avec vingt de ses compagnes, soignant les blessés, ravitaillant les affamés, prêtant son aide partout où elle le pouvait. La ferme attitude, les qualités d'organisatrice de cette religieuse en imposèrent à tel point au général Souvaroff, qu'il lui dit: «Vous mériteriez de régir un Etat, et non seulement un couvent.»

Une conférence d'une haute portée spirituelle, ayant pour thème *La vraie démocratie*, fut celle de M. le professeur E. Bovet (Lausanne), secrétaire de l'Association suisse pour la Société des Nations. La vraie démocratie, dit-il, n'a encore jamais existé nulla parte. La République athénienne avait des esclaves, les anciens cantons suisses, leurs sujets, et notre démocratie actuelle se refuse encore à reconnaître aux femmes suisses leurs droits politiques.

La Révolution française est la source de la vraie démocratie. Elle en a fait un système défini. Les droits absolus de l'homme y furent reconnus pour la première fois. L'idée de démocratie suscite d'emblée celle de liberté, besoin inné, inséparable de la dignité humaine. La liberté n'est cependant pas tout. L'homme est un être sociable. Or, pas de société sans règles, sans lois respectées. D'où la nécessité de l'obéissance.

livres. Il est accordé de nombreuses bourses d'étude. A Girtton, des étudiants faisant des recherches reçoivent jusqu'à 150 livres par an; d'autres fonds permettent d'aider à des spécialisations plus grandes encore, et un prix particulièrement apprécié consiste en une pension annuelle de trois cent livres allouée pour toute la vie de la détente.

Outre Cambridge, Oxford et Reading, il existe des collèges féminins à Londres, à Manchester, à Birmingham, à Leeds, à Bristol, à York, et dans toutes les Universités du nord. Dans ces collèges — rappelons que le mot anglais *college* se traduit en français par *université* — tout est récent, à la page. «Ici, écrit Mme Marion Gilbert, «la lumière remplacera la pénombre, et l'hygiène le pittoresque; ici, c'est le domaine des femmes avec une installation moderne du tout dernier modèle; ici, ce n'est plus le ménage de garçons des universités masculines; c'est un intérieur uniquement féminin, sans hommes pour déranger» (toutes les femmes me comprennent); ici, c'est une maison modèle, commandée, habillée, et servie par des femmes...»

(A suivre.) JEANNE VUILLIOMENET.

Quelques livres de femmes

ANDRÉE VIOLLET: *Le Japon intime*, 15 f. fr. Coll. des Documents. Éditions Montaigne, Paris.
Comtesse d'ARMAILLE (née de SEGUR): *Quand on savait vivre heureux. (Souvenirs)*. Chez Plon, Paris.

Le droit au travail des femmes



Cliché «Steve des Travailleuses»

Mme L. MELCZER
Députée au Parlement hongrois

les lois faites pour celles qui portent la jupe ne valent pas pour ceux qui portent culotte!

* * *

Nos lecteurs ont lu dans notre dernier numéro paru avant les vacances le compte-rendu du meeting sur le droit des femmes au travail, organisé à Paris, à l'occasion du Congrès du Conseil International des Femmes, par plusieurs grandes Associations féminines. Nous sommes heureuses de pouvoir mettre aujourd'hui sous leurs yeux le texte de la déclaration faite à ce meeting par Mme C.-L. Brunschwig, qui y représentait l'Alliance Internationale pour le Suffrage:

Dans tous les pays, la crise économique a sévi, et trop volontiers on a voulu rendre les femmes responsables des calamités qui se sont abattues sur le monde.

Dans l'intérêt même de la vérité, dans l'intérêt même des femmes qui travaillent, nous n'avons pas le droit de laisser peser sur nous les fautes dont nous ne sommes responsables à aucun titre; nous devons au contraire nous engager à réagir, à ne pas laisser toucher aux droits acquis et à manifester notre volonté d'aller toujours de l'avant.

Nous N'ACCEPTONS PAS le fait d'être considérées comme des rivales de l'homme parce que nous voulons assurer notre vie, notre indépendance et notre dignité.

Nous N'ACCEPTONS PAS que la plus grande joie de notre vie: la maternité, puisse nous être opposée quand nous voulons remplir une profession ou accomplir notre devoir social.

Nous N'ACCEPTONS PAS que les tâches ménagères, qui nous sont légères quand nous les accomplissons volontairement, puissent être considérées comme un obstacle à la libre disposition de nos facultés et de notre indépendance.

Nous N'ACCEPTONS PAS qu'on puisse, sous des prétextes fallacieux, décréter le niveau de vie auquel nous avons droit, ni qu'on se

substitue à nous pour nous empêcher de régler notre vie comme nous l'entendons.

Femmes et mères, nous saurons nous-mêmes concilier nos devoirs sans que quiconque se croit autorisé à nous dicter nos obligations.

Travaileuses, nous demandons aux travailleurs de voir en nous des camarades loyales, obligées comme eux de travailler pour vivre et désireuses de s'associer à eux pour la bonne organisation du travail.

Féministes, enfin, nous voulons faire comprendre à tous et à toutes qu'à côté des joies merveilleuses procurées par l'amour et la maternité, il y a celles presque aussi belles données par la vie professionnelle ou l'accomplissement d'une tâche sociale. Il les faut toutes pour que la femme ait une vie complète; le travail, c'est pour elle la garantie de son indépendance, la garantie aussi de son autorité morale dans la famille, c'est vis-à-vis de son mari plus de compréhension, et pour ses enfants, en même temps qu'une existence matérielle plus large et plus assurée, la création d'une atmosphère morale et intellectuelle imprégnée de la dignité du travail qui les aidera eux-mêmes à se développer.

La vie professionnelle de la femme est une partie de la sécurité familiale; lui retirer ce droit, c'est condamner une foule de ménages à la gêne, à la misère; c'est donc restreindre les possibilités de mariage, et condamner des milliers de jeunes filles au célibat.

La déclaration des droits de l'homme, dans la pensée de ceux qui la firent, fut en même temps la déclaration des droits de la femme. L'actuelle organisation internationale du travail est elle-même entièrement établie sur le principe de l'égalité et du droit pour tous à la vie.

Voilà ce que nous sommes venues affirmer ce soir de toute notre énergie.

Pas de véritable liberté sans une parfaite obéissance, pas de parfaite obéissance sans une véritable liberté. L'Etat totalitaire qui absorbe l'individu est un exemple d'excès d'obéissance. Un Etat d'esclaves n'a aucune raison d'exister. Toute personne qui veut mériter le titre de citoyen doit donc se plier à une discipline dans les actes les plus simples de la vie quotidienne. Mais notre système politique a exagéré les droits en négligeant les devoirs. L'esprit de parti a étouffé le sens des responsabilités. Les vertus démocratiques en ont souffert. De plus, notre Parlement, dans sa constitution actuelle, n'est plus assez compétent en matière économique. Une révision des formes de notre démocratie s'impose, mais nous garderons notre foi en ses principes, qui seuls répondent aux besoins spirituels de la nature humaine. La démocratie en évolution continue, s'adaptant aux nouvelles conditions vitales, saura résoudre les nouveaux problèmes qui se posent.

L'exposé de Mme Studer de Goumoens (Winterthour) sur ce sujet: *Parents et enfants*, fut un digne complément de celui de M. Bovet. Dans une cause vivante, Mme Studer releva les divergences de vues entre les désirs de ceux-ci et de ceux-là: l'école moderne a développé le sens critique chez les jeunes, mais malgré leur air froncés, s'adaptant aux nouvelles conditions vitales, saura résoudre les nouveaux problèmes qui se posent.

Le discours de Mme Studer de Goumoens (Winterthour) sur ce sujet: *Parents et enfants*, fut un digne complément de celui de M. Bovet. Dans une cause vivante, Mme Studer releva les divergences de vues entre les désirs de ceux-ci et de ceux-là: l'école moderne a développé le sens critique chez les jeunes, mais malgré leur air froncés, s'adaptant aux nouvelles conditions vitales, saura résoudre les nouveaux problèmes qui se posent.

MARIE-LOUISE PAILLERON: *La vicomtesse de Chateaubriand*. Édit. des Portiques, 15 f. fr.

MARCELLE TINAYRE: *L'ennemie intime*. (Vient de paraître chez Flammarion dans la «Select Collection» à prix très réduit.)

MANON CORMIER: *Mme Juliette Adam ou l'autour de la Tragédie Républicaine* 15 f. fr. en librairie; 13 f. fr. au chèque postal Paris 100250 (Ligue française pour le droit des femmes).

JEANNE GALZY: *Jeunes filles en serre chaude*. Roman. Édition Nouvelle Revue française. 15 f. franc.

respect, la confiance et l'affection réciproques. Pour être efficace, l'éducation doit se servir de la force de l'exemple, et ne peut reposer que sur une obéissance librement consentie.

De judicieux conseils furent encore apportés par Mme Schoenflugel (Kreuzlingen) en matière de gestion de biens. Toute femme, dit-elle, quelle que soit sa situation sociale, doit savoir s'occuper de ses propres affaires, et toute mère doit se tenir au courant des ressources de la famille.

En Suisse, une femme sur cinq fait partie d'une société. Un cours fut donc donné sur les diverses sortes d'associations féminines, sur leur raison d'être, sur les droits, devoirs et charges que les membres peuvent être appelés à exercer. Ces leçons, illustrées d'exercices de présidence de discussions, de rédaction de procès-verbaux, furent suivies par une vingtaine d'élèves. Quelques-unes présentèrent des travaux reflétant des préoccupations actuelles, tels que: l'aide aux femmes enceintes dans les milieux atteints par le chômage, les activités de la paysanne, l'assurance-vie et les femmes, l'éducation des garçons dans la famille, la jeunesse et le sport, la nature féminine et l'exercice des droits politiques, les impressions que procure une assemblée politique, les écrits politiques suisses actuels, etc.

Au milieu de tout ce travail, la partie créative ne fut point négligée. Les après-midi se passèrent

en joyeuses excursions au Seelisberg, à Morschach, dans le Muotatal, à Ingenbohl avec visite de l'imposant Theresianum, un institut de jeunes filles connu suivant les dernières données en matière d'éducation féminine. A citer aussi l'intéressante visite des archives de Schwytz, où les participants purent examiner et contempler de près le pacte de 1291, les actes des premiers Confédérés, et les chartes constitutives de l'ancienne Confédération.

Un souvenir inoubliable fut le séjour où notre présidente, Mme Leuch, accompagnée de quelques élèves, s'en fut porter la bonne parole suffragiste, à travers l'eau, jusqu'à Beckenried. Le voyage se fit en canot à moteur, sous l'expertise et la conduite d'une jeune pilote schwyzoise. L'aller dans l'air limpide, sous un couver de soleil flamboyant, et le retour sur le lac sombre et silencieux, en compagnie d'une sympathique croissant de lune, furent un enchantement. D'autres conférences publiques furent données à Altstorf par M. Bovet, à Schwytz par Mme Studer de Goumoens, et à Brünen par Mme Grüttner. C'est sur une nouvelle note, optimiste pour les dirigeantes, reconnaissante pour les élèves, et compréhensive pour la population, que se termina ce dernier cours, dans une contrée qui ignorait, pour ainsi dire, encore tout de nos efforts et de notre but suffragiste.

M. K.

leur confectionnent leurs habits. Elle n'aimait pas que l'on s'occupe de sa vie privée et repoussait la publicité tapageuse qui est de règle à Hollywood. Sa philosophie de la vie était la simplicité, la sincérité, la bonté. Elle aimait sa maison qu'elle avait construite patiemment pendant cinquante ans d'effort. Mais la grande Marie Dressler ne devait pas survivre à la réalisation de ses rêves: elle tomba malade et, malgré un courage surhumain, succomba au mal qui la minait.

Des milliers de personnes assistèrent à ses funérailles et saluèrent une dernière fois celle qui fut, à soixante ans passés, avec sa silhouette gracieuse et son visage tourmenté et si mobile, reine de l'écran.

(Minerva.) R.L.

Puis-je dire vrai!...

Nous empruntons au Messager de Montréal ce compte-rendu d'un discours de la «première dame» des Etats-Unis, Mrs. Franklin Roosevelt, exprimant les préférences de ses contemporaines et concitoyennes américaines sur le contenu des journaux qu'elles lisent. Si les femmes américaines en sont là, nous comprenons le rôle qu'elles peuvent jouer et la place qu'elles peuvent tenir dans la vie de leur pays, et les félicitons en les envoiant aussi. Car, chez nous..., quelle est la proportion des lectrices de nos quotidiens qui préfèrent les articles sur les tarifs douaniers, le commerce extérieur, la guerre et la paix etc., aux Pages de Madame, et aux recettes de beauté et de frivolité qu'elles conscrivent, dans tant de nos journaux?...

A l'issue d'un banquet offert à son honneur par l'Association de la Presse, Mrs. Roosevelt, femme du Président des Etats-Unis, a exposé aux directeurs de journaux ce que la femme moderne

Glané dans la presse...

La mort d'une star: Marie Dressler

Cette femme de soixante-cinq ans, au visage ravagé, à la voix souple et expressive, fut durant ses dernières années la reine de l'écran. Sa vie est un exemple édifiant de ce que peuvent faire les stars, nées sous un astre bénéfique, dont une seule apparition suffit pour qu'elles soient célèbres dans le monde entier. Marie Dressler n'a fait que travailler et lutter contre la mauvaise chance. Durant cinquante ans, cette femme se dépensa pour amuser le public... et gagner sa vie.

Elle put enfin acheter la maison qu'elle avait tant désirée toute sa vie. Nichée dans la verdure, sa villa était la réalisation de ses rêves. Car Marie Dressler, qui avait vécu dans des hôtels, des paquebots, des trains, était la femme la plus simple qui soit. Elle avouait volontiers qu'elle était faite pour avoir douze enfants et

substituer à nous pour nous empêcher de régler notre vie comme nous l'entendons.